

*Au président du Conseil d'Etat,
Aux membres du Conseil d'Etat
Au Service de l'enseignement obligatoire de langue française*

Fribourg, 24 février 2020

Prise de position de Frisbee

--

Le postulat 2019-GC-43 : Changement d'horaire au Cycle d'orientation

Par postulat déposé le 28 mars 2019, Rose-Marie Rodriguez, Stéphane Sudan et 25 cosignataires invitent le Conseil d'État à étudier la possibilité de l'introduction du mercredi après-midi de congé au cycle d'orientation, ou de l'introduction d'un horaire continu. Ils demandent que soient examinées en détail les incidences positives et négatives qu'aurait l'introduction du mercredi après-midi ou de l'horaire continu sur les élèves, l'école et ses différents partenaires.

Le Réseau fribourgeois des organisations de l'enfance et de la jeunesse « Frisbee » a pris connaissance de cette demande avec beaucoup d'attention. Frisbee salue le fait que l'État envisage de mener des réflexions à ce sujet et Frisbee souhaite exprimer son soutien au projet d'introduction du mercredi après-midi de congé au cycle d'orientation. En effet, cela permettrait de dégager un temps privilégié pour des activités privées artistiques, culturelles, sportives, dans l'horaire des jeunes. Cet aspect concerne directement Frisbee et ses membres actifs dans le domaine de l'extrascolaire. Les activités extrascolaires ont de nombreuses vertus mais elles ne doivent pas surcharger les enfants et les jeunes. L'introduction d'un moment privilégié pour ces activités dans l'agenda des jeunes pourrait permettre une meilleure conciliation entre école et activités.

Frisbee souhaite rappeler l'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui mentionne que ceux-ci ont le droit au repos et aux loisirs et qu'ils ont le droit de se livrer à des activités récréatives et de participer librement à la vie culturelle et artistique. De plus, d'autres cantons offrent déjà depuis longtemps cet horaire aménagé et les associations de type sportives, artistiques et culturelles en profitent souvent pour offrir des activités le mercredi après-midi dans ces cantons-là.

Frisbee souhaite également rappeler que les activités extrascolaires représentent un complément important à l'éducation reçue à l'école. En effet, l'éducation non formel et les différentes compétences que les enfants et les jeunes peuvent développer lors de la pratique d'activités extrascolaires jouent un rôle important dans leur développement harmonieux et peuvent leur être utile tout au long de leur vie.

Cependant, l'introduction d'un après-midi de congé dans l'horaire des jeunes doit être accompagné d'ajustements, notamment le développement d'offres en activités extrascolaires accessibles et de lieux d'accueil. Dans tous les cas, cela nécessite des ressources supplémentaires, spécifiquement pour certaines communes et les chefs-lieux. Le canton devrait dans ce cas soutenir financièrement les acteurs concernés.

Frisbee soutient l'introduction du mercredi après-midi au Cycle d'orientation.

Le comité Frisbee.